

tenue sous la présidence de Monsieur Silvestre-Toussaint-Fortesa, assisté(e)
de Madame Ruiz et Madame Gazeau, Conseillères
En présence de Madame Guilbert, Rapporteure publique
Monsieur DeThillot, Greffier

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2202872	RAPPORTEURE: Madame Dorothée Gazeau
Titre de l'affaire	Décompte général notifié le 15 décembre 2021, ensemble la décision implicite de rejet du mémoire en réclamation née le 11 avril 2022	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOC ETUDE REALISATION EXPLOITATION	URBI & ORBI (Cour)
Défendeur	METROPOLE NICE COTE D'AZUR	SELARL HOURCABIE
02)	DOSSIER N° 2201832	RAPPORTEURE: Madame Dorothée Gazeau
Titre de l'affaire	annuler la décision en date du 31 mars 2022 portant rejet d'une demande de protection fonctionnelle pour faits de harcèlement moral	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame [REDACTED]	BERTHELOT AVOCAT (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SAINT-MARTIN-VESUBIE	DELPLANCKE-POZZO DI BORGO-ROMETTI & ASSOCIES
03)	DOSSIER N° 2301428	RAPPORTEURE: Madame Dorothée Gazeau
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté du maire de la commune de Saint-Martin Vésibue en date du 6 janvier 2023 portant mise à la retraite pour invalidité et radiation des cadres de Mme Ciais, Adjoint administratif de 1ère classe.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	[REDACTED]	BERTHELOT AVOCAT (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SAINT-MARTIN-VESUBIE	MAIRE

10 heures 30

04)

DOSSIER N° 2406116

RAPPORTEURE: Madame Dorothée Gazeau

Titre de l'affaire Indemnisation d'un montant de 72.429,34 euros à raison des différents chefs de préjudice subis, assortie d'intérêts moratoires à compter du 30 octobre 2024 suite à un syndrome dépressif majeur imputable au service et reconnu aux termes de l'arrêté municipal n° 08-2022 du 17/01/2022 entraînant un placement en congé pour invalidité temporaire à compter du 11/10/2020

Nom des parties

Demandeur

[REDACTED]

Défendeur

COMMUNE DE SAINT-MARTIN-VESUBIE

Représentants des parties

BERTHELOT AVOCAT (Cour)

DELPLANCKE-POZZO DI BORGO-ROMETTI & ASSOCIES

Arrêté le 06/06/2025

La présidente du tribunal



Marianne POUGET